

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 22 (1965)

Heft: 9

Artikel: Colloque international des sports collectifs de Vichy : avril 1965

Autor: Lavergne, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996424>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Colloque international des sports collectifs de Vichy — Avril 1965

par R. Lavergne, professeur E. P. S. responsable cadres F. F. B. B.



Le colloque est ouvert par Monsieur le ministre Herzog en personne.

Dans notre numéro 5 de mai 1965, nous avons fait mention de ce colloque et laissé entendre que nous publierions certains exposés. Nous voici enfin en mesure de réaliser cette intention.

Chose curieuse, ce n'est pas par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux sports que l'EFGS a été invitée à participer à ce colloque, mais par le canal des Fédérations française et suisse de basketball. Comme nos lecteurs le savent, Monsieur René Lavergne, responsable des cadres de la FFB, travaille régulièrement au service de la FSB, dont il dirige fréquemment des stages à Macolin. Et c'est lui qui a eu l'idée de proposer la projection du film sur l'entraînement moderne de condition physique avec exposé introductif au colloque de Vichy. Nous l'en remercions encore, tout en signalant que nous avons eu le plaisir de l'avoir parmi nous pendant les 3 semaines du stage-pilote du conseil de la coopération culturelle organe du Conseil de l'Europe puis, et pendant une semaine, pour le stage de formation pour entraîneurs et le stage national pour juniors de la FSB.

Et c'est tout naturellement par son exposé que nous commençons. La formation des entraîneurs est un problème crucial pour toutes les fédérations sportives. A notre avis, la valeur du travail de M. Lavergne réside surtout dans le fait qu'il insiste sur le rôle d'éducateur de l'entraîneur. L'aspect humain du problème le préoccupe autant sinon plus que le côté technique.

A. M.

Au colloque de Vichy de l'an dernier, Monsieur l'inspecteur général Raymond Boisset nous disait : « L'entraînement sportif, s'il doit s'appuyer sur la science n'en reste pas moins essentiellement un art, parce que là un homme travaille sur un homme, parce qu'il est moins une technique qui vise à obtenir un résultat précis qu'une éducation, c'est-à-dire un moyen de susciter des possibilités, un faisceau de secrets dont l'avenir garde le mystère, mais sans que jamais il n'y ait, pour créer le champion, le risque de supprimer ou même d'amoindrir l'homme ».

Et Monsieur le recteur de l'académie de Clermont insistait à son tour sur les liens étroits qui doivent exister entre l'entraînement sportif et l'étude de l'homme.

Ces propos, nous avons tenu à les mettre en exergue à notre rapport car ils soulignent bien :

— et le soin avec lequel on doit aborder la formation des entraîneurs afin qu'au delà de la pure technique, ils soient considérés comme de véritables éducateurs.
— et l'importance de cette formation qui devient de plus en plus nécessaire étant donné la poussée démographique et l'audience de plus en plus grande des sports collectifs.

Les qualités de l'entraîneur

Mais quelles doivent être les qualités de l'entraîneur de sports collectifs ? Il est bon que nous en parlions car ce sont elles qui détermineront notre plan de formation des cadres.

1. Être un animateur :

et pour cela croire à ce qu'il fait.

L'entraîneur doit porter sur son visage et dans ses actions l'enthousiasme pour son sport, cet enthousiasme, cette foi qui lui feront surmonter les difficultés de toutes sortes, entraîner ses joueurs vers un progrès technique constant et les obliger à se dépasser et à vaincre malgré les multiples difficultés qui se présenteront.

Le sport pour le véritable animateur, n'est pas l'application pure et simple d'une souvent stérile technique mais un moyen de donner à ses joueurs un caractère fortement trempé, non seulement pour les luttes de la salle ou du stade mais pour celles plus importantes encore, et combien plus âpres parfois, de la vie. L'entraîneur doit donc être d'abord et avant tout un animateur et il est souvent regrettable de penser que cette qualité qui transfigure tout, qui permet tout, a tendance à être peu considérée dans la formation des

cadres, au fur et à mesure de l'acquisition des connaissances techniques.

Pour nous l'animateur type est l'instituteur qui, animé par sa vocation d'éducateur, se dévoue sans compter pour les jeunes auxquels il a dédié sa vie.

2. Avoir des connaissances précises :

Mais être animateur ne suffit pas dès que s'élève le niveau de jeu. Connaître parfaitement son sport est une évidente nécessité pour l'entraîneur qui recherchera toutes les occasions de se perfectionner sur le plan théorique d'abord, en approfondissant « la » technique et « sa » technique et sur le plan pratique ensuite, en les travaillant dans les véritables conditions du jeu, en se tenant au courant des études scientifiques et des expériences faites par d'autres afin de serrer toujours de plus en plus près la réalité. Ces connaissances qu'il acquerra lui permettront, dès qu'il les aura assimilées, de se créer une personnalité et de résoudre de plus en plus rapidement et de plus en plus justement les problèmes pratiques qui se poseront à lui et de dominer ainsi les difficultés que présente en sport collectif, l'action continue, variée, dynamique de l'adversaire.

Cependant, cette recherche ne doit pas rester sur l'unique plan de la technique spécialisée ; elle doit s'étendre à l'ensemble de la préparation humaine, à la culture générale qui permettra à l'entraîneur d'accroître son rayonnement et de poser sa fonction dans les divers milieux.

Ainsi, la technique pour reprendre un propos de J. Fourastié parlant de la machine (le grand espoir du XXe siècle) : la technique conduira l'entraîneur à se spécialiser dans l'humain.

Mais ces connaissances, il faut que l'entraîneur sache les utiliser et, pour cela, sache observer, comprendre et enseigner.

3. Savoir observer :

Déceler dans le déroulement d'une partie les constantes et les variations du jeu adverse, les relier au jeu de ses joueurs afin de trouver la tactique juste, appropriée, voir dans l'exécution d'un geste, le détail principal, et le situer dans un ensemble, tout cela est chose capitale pour un entraîneur de sports collectifs ; ce détail, il le reliera à d'autres remarques faites au cours de sa carrière, suite de tâtonnements, d'erreurs et de succès ; et ainsi, travaillant « à coups d'erreurs » ainsi que le faisait Lyautey, il acquerra une expérience qui aiguîsiera son sens de l'observation et lui permettra de déceler immédiatement ce qui est important, la phase d'où tout découle, échec et réussite.

4. Savoir comprendre :

Etre psychologue, savoir comprendre les joueurs, et pour cela apprendre à les connaître est non moins important.

Laissons la parole à deux entraîneurs mondialement connus. D'abord à Albert Batteux : « Plus j'acquiers d'expérience dans ce métier, aussi passionnant que difficile qu'est celui d'entraîneur, plus je suis convaincu que la qualité la plus indispensable, celle qui conditionne le plus la réussite, c'est la connaissance parfaite du joueur qui est avant tout un homme avec ses qualités et ses défauts, et qui n'est pas toujours facile à comprendre... »

A Robert Busnel, maintenant : « Trop de nos entraîneurs confondent, par manque de psychologie, dressage et éducation ; pour réussir dans sa mission l'entraîneur doit posséder des dons de psychologue ; nous ne devons pas former des pontifes qui affirment « ex-cathédra » des vérités premières, mais des gens qui

participent activement à la vie de leurs hommes et qui doivent ressentir leurs pensées aussi intimement qu'eux-mêmes. »

5. Savoir enseigner :

Observateur, psychologue, l'entraîneur de sports collectifs doit aussi être capable de créer un climat réceptif à son enseignement et, pour cela d'adapter ses connaissances au milieu auquel il s'adresse, jeunes aussi bien que champions. Il ne doit pas vouloir faire passer tout son savoir dans le cerveau et les muscles de ses joueurs ; l'adaptation pédagogique est nécessaire pour intéresser et trouver ce qu'il convient d'enseigner et comment le faire : adaptation générale en fonction des buts visés et des observations faites mais toujours au niveau des possibilités techniques et matérielles afin d'obtenir le meilleur résultat.

6. Etre patient et philosophe :

La patience devant la lenteur souvent décevante des progrès, la philosophie devant les réactions soudaines et imprévues des différents acteurs de la scène des sports collectifs sont nécessaires à un entraîneur pour qu'il conserve sa foi.

En toute chose il faut savoir rester à son niveau, ne pas vouloir aller trop vite : les progrès se font par palliers et les difficultés sont nombreuses sur la route du succès.

Que les dirigeants ne le comprennent pas, ne doit en rien entamer la philosophie de l'entraîneur qui, sachant où il va, ce qu'il veut, doit poursuivre sa route avec sérénité.

7. Avoir le sens des relations avec la communauté :

Que ce soit avec les dirigeants, le public ou les divers officiels dont il doit être averti des réactions, l'entraîneur doit savoir tenir sa place tout en se mettant à leur portée pour la meilleure collaboration possible. Avec les joueurs, ses rapports se placeront non seulement sur le plan du stade mais aussi sur celui de la vie. — Dans la vie, l'entraîneur doit être un exemple ou grand ami pour ses joueurs dont il comprend les problèmes et dont l'autorité n'est pas contrainte mais persuasion.

— Sur le stade, donnant l'exemple lui-même par sa ponctualité, sa tenue, sa correction dans le langage, l'entraîneur pourra exiger beaucoup de ses joueurs. On voit donc que nombreuses sont les qualités d'un bon entraîneur et qu'elles englobent tout ce qui fait l'éducateur.

On voit aussi que les connaissances théoriques ne suffisent pas ; il faut certes, et il faudra de plus en plus, tenir compte des principes scientifiques et des études faites, mais il est nécessaire, pour ne pas dire indispensable, de recourir à l'étude des sciences humaines et à la rigueur de l'expérience. La rigidité des principes scientifiques peut, en effet, — et c'est un bien — être mise en échec par ce qu'il y a d'humain dans le travail d'un entraîneur qui s'adresse à un milieu essentiellement mouvant, instable et, s'il est possible de dégager des idées générales, il est, par contre, impossible d'en tirer des conclusions définitives. C'est l'expérience qui, en dernier ressort, est maîtresse et c'est elle qui fera découvrir à l'entraîneur l'homme derrière le joueur et l'homme peut tout.

Un journaliste fort connu, Gaston Mayer, écrivait il y a quelque temps dans l'« Equipe » : « Le bon entraîneur n'est pas nécessairement un technicien ; la technique est une chose relativement importante mais tout de même secondaire par rapport à l'entraînement. La technique exige du savoir, l'entraînement de l'intelligence et de la psychologie. Est-ce parce qu'ils sont trop

savants que certains de nos entraîneurs utilisent un langage compliqué et imperméable dès qu'il s'agit de technique ? »

Nous n'ajouterons rien si ce n'est pour résumer notre pensée : l'entraîneur sera pour nous un éducateur enthousiaste et un spécialiste du terrain dont le savoir technique et l'expérience pratique seront soutenus par des connaissances scientifiques et par un constant souci d'éducation.

Nous nous sommes étendus sur cette notion de l'entraîneur car c'est elle qui va, qui doit orienter notre formation de cadres.

Comment se fera cette dernière ? tâche exaltante et passionnante car elle déterminera le rendement de nos joueurs, difficile aussi par les qualités réclamées.

Malheureusement, cette formation est en France quelque peu anarchique, laissée à l'appréciation des fédérations, sauf en ce qui concerne la préparation et la délivrance du diplôme de conseiller sportif, diplôme délivré par l'Etat et qui sanctionne des connaissances générales et une compétence particulière dans un sport déterminé et cela à l'échelon le plus élevé.

Chaque fédération a donc sa propre conception, ses propres titres, et c'est ce qui ressort de l'enquête menée auprès des fédérations françaises de sports collectifs ; et la diversité s'accroît si l'on étudie la formation des entraîneurs dans les fédérations affinitaires...

Animateurs, initiateurs, moniteurs 1er et 2e, éducateurs, entraîneurs 1er et 2e, entraîneurs de clubs, départementaux, régionaux... les titres sont divers, les âges limites, conditions d'obtention, programmes également. Cependant, un certain nombre d'idées forces semblent se dégager de ces conceptions.

Nous allons donc, après vous avoir donné un aperçu de la formation des cadres actuelle dans une fédération, celle de basketball, vous présenter une synthèse de ce que pourrait être un plan général de formation des entraîneurs pour les différents sports collectifs.

La formation des cadres techniques

De la Fédération française de basketball

Un des soucis majeurs de la F.F.B.B est, par l'intermédiaire de sa direction technique et avec l'aide du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, de former des cadres de valeur enseignant la même doctrine et qui, tout en dominant les problèmes, sachent rester sur le plan pratique des possibilités de travail. Détecter, former, perfectionner marquent les différentes étapes de cet enseignement.

1. Détecter :

La détection se fait à l'échelon de la base, c'est-à-dire de la masse des clubs :

- parmi les enseignants
 - parmi les dirigeants, animateurs et anciens joueurs
 - parmi les capitaines d'équipes de jeunes
- et ceci, dans la majorité des cas, dans les centres de perfectionnement sportif du secrétariat à la jeunesse et aux sports (C. P. S.).

2. Former :

La formation se fait à divers échelons suivant le niveau technique et les buts poursuivis :

La graduation est la suivante :

- échelon régions fédérales (académies)
 - moniteur 1
 - moniteur 2
- échelon fédéral
 - entraîneur
 - entraîneur régional.

Cette formation a lieu, soit sous forme de cours périodiques (cours volants) en soirée ou en week-end pour

le diplôme de moniteur 1er, soit, pour les autres, dans des stages de plusieurs jours organisés dans les C. R. E. P. S.

3. Perfectionner :

Le perfectionnement est nécessaire pour permettre aux candidats d'assimiler l'enseignement reçu, préparer l'échelon suivant et rester au courant de l'évolution technique.

Il se fait, soit dans des C. P. S. du secrétariat d'Etat, soit pour les échelons supérieurs, dans des stages spécialement organisés à cet effet.

A qui s'adresse ce programme ?

(voir tableau en appendice)

Les milieux sont nombreux que nous devons toucher : milieux du travail, milieux scolaires et universitaires, fonctionnaires et non fonctionnaires... et nous ne pouvons, dans le cadre de cet article, traiter en détail du recrutement des stagiaires mais nous voudrions attirer l'attention sur trois points :

1. Confiance aux jeunes :

Il faut faire confiance aux jeunes, capitaines d'équipes, jeunes travailleurs, normaliens, élèves de l'enseignement supérieur, futures élites de la nation. Nos propres expériences nous prouvent que les jeunes sont sensibles aux responsabilités qui leur sont confiées ; ils demandent certes à être formés et guidés, mais n'est-ce pas notre rôle ? Ils commettent des erreurs, mais, c'est-ce pas normal et n'en avons-nous pas commises ?

La Fédération de basket a commencé il y a 4 ans une expérience très intéressante de formation de futurs dirigeants, d'accès des jeunes aux responsabilités. Permettez-nous de vous exposer rapidement l'organisation d'un de ces stages que nous avons nous-mêmes dirigé à Carbone dans la Haute Garonne.

- Stagiaires : capitaines d'équipes, normaliens, jeunes possédant des qualités humaines et pédagogiques.
- Durée : 11 jours.

— Programme :

Basket : cours de moniteurs 1 — direction et organisation de parties.

Athlétisme : cours d'entraîneurs 1 — rôle des membres du jury — organisation de manifestations.

Natation : sauvetage et réanimation.

Close combat : virilité et principes de défense.

Culture populaire : réflexions à partir de St-Exupéry et organisation d'une soirée culturelle.

Et, dans toutes ces activités, deux mots d'ordre : sens des responsabilités, formation pédagogique.

De tels stages organisés avec l'aide du Secrétariat à la jeunesse et aux sports devraient être généralisés pour attirer à nous toute cette jeunesse qui ne demande qu'à aller de l'avant. Les jeunes répondent si on s'intéresse à eux et peut-être, mieux adaptés que nous, les anciens, à la vie moderne, ils peuvent nous aider à résoudre les multiples problèmes que cette dernière nous pose.

2. Promotion sociale :

Il faut également utiliser les anciens pratiquants et, notamment, les champions mais, alors, se pose le problème de la promotion sociale que la F. F. F. a tenté de résoudre pour ses joueurs professionnels.

L'Etat, de son côté, il faut le reconnaître, a fait un gros effort en ce sens avec la loi congé-cadres et surtout avec la création d'un diplôme de conseiller sportif qui sanctionne, à l'échelon le plus élevé, des connais-

sances générales d'éducation sportive et particulièrement dans un sport déterminé. Et, pour cela, des cours d'éducateur, sportif, sont organisés chaque année à l'I.N.S. et pour 1965-1966, dans les sports collectifs suivants : basketball, football et handball. Ces cours sont ouverts à des enseignants et à des non-enseignants remplissant certaines conditions d'âge et de compétence : Brevets du Secrétariat d'Etat, diplômes fédéraux. A leur issue, au bout d'une année scolaire, est passé l'examen de conseiller sportif qui permet de postuler un emploi de spécialiste dans les cadres contractuels pour les non-fonctionnaires. Ces agents contractuels des cadres techniques et pédagogiques de la jeunesse et des sports sont chargés à leur tour du perfectionnement et de l'information du personnel enseignant d'E. P. S. et des animateurs sportifs. Répartis en 3 catégories, ils sont soumis à un statut spécial qui leur donne des garanties certaines quant à leur avenir. De plus, dans la limite de 20 % de l'effectif budgétaire, ces agents contractuels peuvent être recrutés parmi de non-diplômés justifiant de connaissances et de compétences reconnues dans le domaine de leurs spécialités. Mais il nous apparaît souhaitable que l'Etat aille plus loin et institue une véritable formation des entraîneurs dans le cadre de la promotion sociale, déjà instituée pour certaines catégories de travailleurs. Cette promotion, dont la prospection et l'organisation pourraient être confiées aux Services académiques de la jeunesse et des sports en liaison avec les fédérations, serait ouverte à tous ces champions et championnes (car cette promotion doit être étendue aux femmes) ayant la vocation d'entraîneur et qui ont sacrifié souvent tant de possibilités sociales à la pratique de leur sport ; ainsi ils auraient la possibilité soit d'œuvrer utilement dans leur milieu social soit d'obtenir un poste d'Etat. Et à l'échelon le plus élevé la création d'une école d'entraîneurs spécialistes mais à formation générale, pourrait être envisagée.

Cette action doit être possible puisque Monsieur le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports déclarait ici même, l'an dernier : « Nous reconnaissons aujourd'hui la promotion du rôle de l'entraîneur, son pouvoir, et nous lui donnons la consécration officielle dans notre pays en soulignant ses hautes responsabilités. »

Mais pour que l'Etat puisse nous suivre dans cette voie, il faut une unité dans notre formation de cadres. Le tableau que nous vous avons présenté répond à cette nécessité.

Ce souci de l'unité, nous le retrouvons d'ailleurs dans les préoccupations du Conseil de l'Europe. Son conseil de la coopération culturelle a, en effet, estimé « que, dans le cadre d'un vaste programme d'activité embrassant l'éducation scolaire, universitaire et extra-scolaire, il y aurait intérêt à instaurer une coopération européenne dans le secteur de l'éducation physique et des sports, notamment pour la formation des professeurs et moniteurs et pour les programmes y afférents ».

Un diplôme européen d'éducation physique et sportive non professionnel a été créé à cet effet, et, en sports collectifs, une enquête est en cours avec l'appui de la Fédération internationale de basket et l'expérience qui s'ensuivra sera étendue aux autres sports.

3. Enseignants E. P. S.

L'utilisation des champions, leur promotion sociale ne doivent pas nous faire oublier que les entraîneurs devraient surtout pouvoir être recrutés parmi ceux qui ont déjà été attirés par l'éducation des jeunes : les enseignants et, en particulier, ceux d'E. P. S.

Au moment où le syndicat des professeurs d'éducation physique et sportive crée un organe de travail et de perfectionnement pédagogique « comme moyen de contact avec tous ceux qui s'intéressent aux activités

sportives et comme terrain de rencontre où le dialogue puisse s'établir » les fédérations ne doivent pas faire la sourde oreille et craindre la technicité des enseignants. Elles ne doivent pas négliger l'apport important et décisif que, de par leur vocation, leur formation et leur action sur les jeunes, peuvent leur apporter les enseignants d'E. P. S. Certes, enseignants et fédérations sont souvent opposés. Mais, si parfois, certains de ceux-là se réfugient sur des sommets inaccessibles qui leur font perdre le sens du réel et oublier que le métier est d'abord le terrain, il ne faudrait pas que celles-ci méconnaissent leur valeur et méprisent leurs connaissances.

Parmi les enseignants d'E. P. S. il est possible, et, d'ailleurs, les exemples sont nombreux, de trouver des entraîneurs de valeur qui, grâce à leur sens pédagogique, sauront adapter leurs connaissances aux conditions si particulières de l'enseignement d'une spécialité.

Conclusion

Au delà des particularismes, des fédérations, de leur souci de conserver leur personnalité, il faut donc que soient établis avec l'aide de l'Etat des principes et des bases de travail respectant les idées de chacun et permettant à chaque sport collectif d'avancer plus avant dans la conquête des jeunes et vers le succès.

Mais il ne faut pas que dans cette formation de cadres, à l'instar de l'intelligence pure comparée par le poète à la lune qui désole le paysage, la technique dessèche l'humain.

Il ne faut pas que la chair oublie le terrain de l'expérience, l'instruction, l'éducation.

Il ne faut pas que le moyen se substitue au but, ce qu'André Siegfried considérait comme un dérèglement humain.

Entraîneurs, mes collègues, ne décevons pas tous ces jeunes aux visages de roses suivant la si belle expression du poète persan Omar Kayham et qui sont la France de demain.

Ne décevons pas ces champions et championnes qui nous font confiance et qui sont l'orgueil et la fierté de la nation.

Ne décevons pas non plus tous ces membres de l'enseignement si dévoués et si compétents qui se sentent attirés par l'enseignement d'une de nos spécialités.

Etablissons en nous élevant au-dessus de notre optique personnelle les grandes lignes d'une formation de cadres solide, homogène qui permettent aux uns de devenir des hommes et aux autres de faire, dans ce qui est leur vocation, une éducation continue.

Unissons tous nos efforts dans ce sens, ces efforts dont parle Verhaeren dans la multiple splendeur et qui s'appliquent bien à ces travailleurs de l'humain que nous voulons être, nous, les entraîneurs.

Groupe de travailleurs, fiévreux et haletants,
Qui vous dressez et qui passez au long des temps
Avec le rêve au front des utiles victoires.
Torses carrés et durs, gestes précis et forts,
Marches, courses, arrêts, violences, efforts,
Quelles lignes fières de vaillance et de gloire
Vous inscrivez tragiquement dans ma mémoire.

O ce travail farouche, âpre, tenace, austère,
Sur les plaines, parmi les mers, au cœur des monts
Serrant ses nœuds partout et rivant ses chaînons
De l'un à l'autre bout des pays de la terre !

O ces gestes hardis, dans l'ombre ou la clarté,
Ces bras toujours ardents et ces mains jamais lasses,
Ces bras, ces mains unis à travers les espaces
Pour imprimer quand même l'univers dompté
La marque de l'étreinte et de la force humaines
Et recréer les monts et les mers et les plaines
D'après une autre volonté.